

qué par une société de la Couronne. Il s'agit d'un programme pour lequel le ministre doit rendre des comptes au Parlement.

Mme Campagnolo: On n'y a pas dépensé un seul dollar provenant des impôts.

M. Beatty: Le ministre dit qu'on n'y a pas dépensé un seul dollar provenant des impôts. Voilà qui est bien . . . Le gouvernement peut donc gaspiller l'argent des Canadiens pourvu qu'il ne provienne pas de la caisse des impôts. Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas bien. Quand une société de la Couronne est responsable, le Parlement a la responsabilité de veiller à ce que l'argent soit bien administré.

Mme Campagnolo: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député d'en face sait parfaitement bien que les bilans de toutes les sociétés de la Couronne sont régulièrement examinés par le vérificateur général de sorte qu'il n'y a rien de neuf dans ce qu'il dit.

M. Beatty: Je me réjouis de voir que le ministre admet mon raisonnement, monsieur l'Orateur. Voilà ce que nous tâchions de démontrer aujourd'hui au cours de la période des questions. Le ministre n'a mis aucun empressement à nous renseigner sur la façon dont cet argent était dépensé. Quelle que soit la façon dont cet argent est perçu, les Canadiens sont en droit d'espérer que les organismes du gouvernement l'administreront sagement et habilement. Il serait ridicule de soutenir que le gaspillage n'est pas aussi grave lorsque l'argent provient de la vente de billets de loterie que lorsqu'il est perçu sous forme d'impôts. Le ministre est certainement d'accord avec moi sur ce point.

Le ministre dit qu'il n'y a pas de gaspillage. Aujourd'hui, au cours de la période des questions, elle a expliqué . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je ne pense pas que l'on devrait poursuivre ce débat. Nous sommes actuellement saisis d'une motion. Ce n'est pas le lieu de discuter de ce qui s'est passé au cours de la période des questions ou d'examiner les prévisions budgétaires du ministre.

M. Beatty: Merci de votre intervention, monsieur l'Orateur. J'aimerais expliquer pourquoi j'ai cité cet exemple en particulier. C'était pour étayer un argument qui, je crois, ressort clairement à toutes les pages du rapport du vérificateur général, soit que le Parlement n'est plus maître du gouvernement. Voilà l'essence de la motion à l'étude et voilà l'argument que je tentais de faire valoir avant l'interruption du ministre.

Mais je voudrais revenir sur le fait que nous avons bien assumé la responsabilité de nous assurer que les fonds publics sont dépensés raisonnablement. De quelque côté que nous nous tournons, nous découvrons qu'à cause de certains règlements ou structures, comme le mentionne la motion, ou à cause de l'intransigeance du gouvernement, il est difficile pour le Parlement de s'acquitter de sa tâche.

Depuis que le rapport du vérificateur général a été déposé, il y a environ deux semaines, j'ai tenté de soulever des questions au sujet de ses conclusions dans le cadre de la période des questions. De toute évidence, c'est une des instances où les parlementaires peuvent poser des questions au sujet des dépenses. Quiconque était présent sait que l'expérience a été plutôt pénible. Le Parlement a de la difficulté à obtenir des faits du gouvernement et il faudra opérer des réformes fondamentales pour le forcer à nous livrer les renseignements dont nous avons besoin.

Parlement

Voyons ce que le vérificateur général a dit de certains secteurs. Il a choisi d'examiner tout spécialement treize projets de travaux d'équipement d'une valeur de quelque 700 millions de dollars sur un budget global de 10 milliards réservé aux travaux d'équipement. Il a découvert que dans 11 des projets, on n'exerçait pas de contrôle convenable des dépenses. Dans un cas après l'autre, il a découvert que l'on dépensait inconsidérément l'argent des contribuables sans chercher à en tirer le profit maximum.

• (2052)

Il a noté qu'à l'époque où ces 13 projets de premier investissement avaient été approuvés par le Parlement, on prévoyait des dépenses de 281.6 millions de dollars, mais qu'une fois terminés ils avaient en fait coûté au contribuable 699.7 millions de dollars, soit plus du double. Le vérificateur général conclut à la fin de cette partie de l'étude, que l'absence de contrôles appropriés met en cause non seulement les 10 milliards de premiers investissements actuellement engagés, mais aussi tous les engagements d'exploitation et d'entretien pour des décennies à venir.

Cela concerne certes le Parlement, qui se doit d'y voir. Laissons les députés d'en face dire que le vérificateur général cherchait la petite bête noire, de quoi se plaindre. J'ai posé la question au vérificateur général. Il a répondu que ce n'était pas le cas. Dans les domaines qu'il a vérifiés, il s'est arrêté à des projets typiques, non pas à des exceptions. Il n'était pas en quête d'histoires d'épouvante. Il savait fort bien que dans certains domaines il pourrait trouver de quoi faire dresser les cheveux sur la tête des contribuables. Mais ce n'est pas cela qu'il cherchait. Il voulait choisir un groupe d'exemples caractéristiques de la façon dont le gouvernement mène ses affaires. Et qu'a-t-il trouvé? Il a constaté que dans le cas de l'édifice C.D. Howe, la tour de verre où loge le ministère de l'Industrie et du Commerce, le contribuable canadien a perdu 12 millions de dollars à cause d'une simple décision. En effet, le gouvernement a décidé de demander au promoteur de financer le projet au lieu de le faire lui-même, ce qui lui a fait perdre 12 millions de dollars d'un seul coup. Le vérificateur général nous a certainement signalé là une grave anomalie.

Dans une autre partie de son rapport, le vérificateur général dit qu'il a essayé de voir si les programmes fédéraux donnaient les résultats escomptés. Il s'agit certes là d'une vérification nécessaire qui permet de voir si l'argent des contribuables est dépensé à bon escient. Voici la conclusion du vérificateur général à ce sujet:

L'examen de 23 programmes répartis dans 18 ministères a démontré que les tentatives d'évaluer l'efficacité des programmes ont rarement réussi. Il faudrait augmenter sensiblement la portée et la qualité de l'évaluation de l'efficacité des programmes pour que la gestion, le gouvernement et le Parlement, chacun ayant un intérêt particulier, soient raisonnablement au courant des réalisations des programmes publics.

Il ressort clairement des constatations du vérificateur général que le système des dépenses recèle de graves anomalies et que nous devons lui apporter des remaniements importants si nous voulons être en mesure de voir réellement si nous nous sommes acquittés de notre tâche.

Je constate que vous vous levez pour me faire comprendre que mon temps de parole, est écoulé, monsieur l'Orateur. En guise de conclusion, j'aimerais dire ceci: qu'en devenant députés, nous avons été investis d'une des responsabilités les plus importantes qui puissent être conférées à un citoyen canadien,